

Réf: Dossier N° 017463

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMEORI »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré 8ème Tranche,lot 492,ilot

33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/04/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMEORI »

Objet : Consultant, Formations, Développement et vente des systèmes d'information et accessoires, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré 8ème Tranche,lot 492,ilot
33

Dirigeant(s) : M TETTEH KANGNI BORIS (GÉRANT), M TOUNOU-AKUE KPAKPO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02999 du 10/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20656/GTCA/RC/2021 du 10/08/2021

